

ALGUES  
VERTES

**La lutte contre la pollution des porcheries industrielles, qui font proliférer la «marée verte», n'est de loin pas gagnée. L'Etat n'ose pas s'attaquer aux causes du mal.**

# La Bretagne cochonnière grogne

GÉRARD TINGUELY

La Bretagne. Ses paysages sauvages et venteux. Ses lumières au soleil couchant qui mettent à genoux tout mécréant devant tant de beauté. Et, à marée descendante, ses cortèges de mytilculteurs, juchés sur leurs véhicules hauts sur pattes, qui partent au large s'occuper de leurs lignées de bouchots (pieux d'élevage des moules).

Mais l'âpre poésie des lieux est désormais troublée par le bal d'éboueurs d'un nouveau genre. A la belle saison, sept jours sur sept, avec leurs tractopelles, camions et chenillettes, ils récoltent les algues vertes que la mer produit en abondance, de la mi-mai à octobre, et abandonne en masse sur le rivage. Ici, le vert ne signale pas un environnement sain mais très pollué. Et dangereux aussi. Sorties de l'eau, ces algues produisent un gaz (hydrogène sulfuré) très toxique qui a causé la mort d'animaux domestiques. Et très vraisemblablement d'un chauffeur de 48 ans ayant transporté des laitues de mer en putréfaction. Après plainte de sa famille pour mise en danger de la vie d'autrui, un tribunal tranchera.

## Une intense activité

Autour de la baie de Saint-Brieuc, lors de notre passage, l'activité des éboueurs municipaux était intense en juillet. On y attendait la visite du ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire et de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie Chantal Jouanno, venus signifier à la population, et à des organisations de défense de l'environnement très remontées, que l'Etat s'occupe sérieusement d'un problème remontant à 40 ans, quand le productivisme agricole avait été encouragé.

## La Bretagne concentre 60% de l'élevage porcin français

Aujourd'hui, avec 9-10 millions de porcs (600 au km<sup>2</sup> dans le département des Côtes-d'Armor), la Bretagne est devenue une «république cochonnière», selon le titre de l'hebdomadaire «La Vie». Représentant 7% du territoire national, la région concentre 60% de l'élevage porcin français. Ce qui entraîne une énorme production de lisier qui sert de fertilisant pour les champs de maïs. Mais la plus grande partie est entraînée par les pluies de ruissellement dans les



De la mi-mai à octobre, sept jours sur sept, les tractopelles, camions et chenillettes récoltent les algues vertes qui envahissent certaines plages bretonnes. KEYSTONE

rivières, où les algues bleues (cyanobactéries) prolifèrent, et dans la mer. Le sol breton, peu poreux et saturé, n'en absorbe plus guère. Ces déjections animales – s'y ajoutent celles des poulaillers – stimulent la prolifération des algues vertes quand elles se transforment en nitrates.

## Seule la moitié est traitée

Depuis que la lutte a été entreprise contre cette pollution visuelle et olfactive, près de 70 000 tonnes d'algues sont collectées par an. A Lantic, une usine en transforme 25 000 t en engrais. Mélangées à des déchets ménagers, elles servent aussi à fabriquer du compost. Mais seule la moitié de la collecte est traitée. L'an passé, à Hillion, l'association Halte aux marées vertes et la mairie ont dû faire fermer une aire de stockage prévue pour 5000 tonnes d'algues, qui en avait accueilli quatre fois plus. C'est connu, le touriste ne prise guère l'odeur d'œuf pourri.

Devant les tribunaux, c'est seulement en octobre 2007 que les défen-

seurs de la nature ont réussi à faire reconnaître la responsabilité de l'Etat dans la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole. Ce qui a contraint le gouvernement à agir. Son plan de lutte, présenté en février dernier, doté de 134 millions d'euros sur cinq ans, se concentre sur huit baies. Outre le ramassage des algues, il financera à Saint-Brieuc deux unités pour leur traitement, et le ramassage expérimental en mer des algues dès l'an prochain.

## La reconquête tarde

Quant aux aspects préventifs du plan (réduction en amont des apports de nitrates, plus de contrôles des grandes exploitations, méthanisation du lisier), ils ont provoqué l'ire des défenseurs de la nature (lire ci-contre). «Ça ne marchera pas car on continue avec la politique de l'autruche, sans faire l'arbitrage entre agriculture intensive et reconquête de la qualité de l'eau», ont-ils clamé. Difficile de leur donner tort. A la mi-juin, sous la houlette de l'UMP Marc Le Fur, les députés

bretons ont obtenu un amendement relevant de 450 à 2000 places le seuil à partir duquel il faut une autorisation pour installer une porcherie. Ainsi, l'Etat ouvre davantage le robinet de la pollution et se prive de moyens de contrôle. Ce qui est plutôt en contradiction avec les ambitions du plan présenté.

Le gouvernement veut-il ménager des agriculteurs en crise dont le revenu net est parmi les plus faibles de France? Cela n'empêche pas certains de modifier leurs conditions d'élevage, de réintroduire le fumier qui évite l'érosion des sols. C'est le cas de Thierry Thomas, près de Guingamp. Une partie de ses porcs sont élevés sur de la paille, plus sur caillebotis. Pour réduire les nitrates, il faudrait diminuer la production animale. Mais ce sont les gros producteurs (certains ont 3000 truies) qui devraient s'y mettre les premiers. Et pas son couple qui n'a obtenu que 17 000 euros de revenu l'an passé en vendant 2100 porcs. Un discours souvent entendu parmi les petits exploitants. I

## La hache de guerre déterrée

Thierry Dereux, président de la fédération Nature et environnement des Côtes-d'Armor, reconnaît au plan de lutte contre les algues vertes ce seul mérite: «Le gouvernement a enfin conscience de la gravité du problème. Sinon, les unités de méthanisation du lisier – l'une d'elles a été inaugurée en juillet à Plélo – ou le contrôle des flux d'azote, n'en viendront pas à bout. Ce plan est uniquement curatif. Et il n'y a pas volontés de sortir du modèle d'agriculture d'après-guerre, quand on a décidé que l'Ile-de-France (céréales) et la Bretagne (porcs, volailles) devaient nourrir la France».

Le maintien du statu quo est justifié politiquement par la situation difficile des agriculteurs et la concurrence internationale. «On veut mettre les éleveurs bretons au niveau des standards européens. Mais contrairement à l'Europe, la France n'applique pas le principe du pollueur-payeur. Ce sont nous tous les contribuables qui payons les coûts de cette pollution. Dans le centre de la Bretagne, 70% des eaux douces ne sont déjà plus fréquentables. On a mis dix ans pour abaisser de 50 à 38 milligrammes par litre le taux de nitrates des rivières. Non, tant que nos méthodes agricoles ne changeront pas, nous aurons toujours un grand nombre de projets d'extension de porcheries.» Siégeant dans une commission à ce sujet, il sait de quoi il parle. «Si nous ne soutenons pas le modèle agricole industriel, nous ne sommes pas non plus des ayatollahs. Avec les agriculteurs, les associations de protection de l'environnement étaient pour un consensus d'apaisement car on se disait: ils vont finir par faire quelque-chose!» Mais l'amendement du député Le Fur a changé la donne. Une grande manif, le 19 septembre à Douarnenez, viendra lui rappeler les principes du développement durable. GTI

## ALCOOLISME

### Pour des «happy hours» sans alcools à prix cassés

«Happy hours», soirées à cinq francs ou «ladies night»: les offres promotionnelles des cafés, bars et restaurants incitent les clients à boire davantage. Elles attirent notamment les jeunes consommateurs, sensibles aux prix. Addiction Info Suisse demande donc une stricte interdiction de toutes les réductions de prix sur l'ensemble des boissons alcoolisées. L'organisation déplore que le projet de révision totale de la loi sur l'alcool autorise les offres d'appel comme les «happy hours». Les cadeaux et autres avantages sont en effet autorisés pour la bière et le vin, sauf le vendredi et le samedi, de 21 heures à 9 heures le lendemain matin, a relevé hier dans un communiqué Addiction Info Suisse. Cette restriction est



dérisoire, estime l'organisation. La possibilité d'organiser des «happy hours» en soirée et la nuit est largement préservée durant la semaine. De plus, le projet de loi autorise des apéros à prix réduits en début de soirée les vendredis et samedis.

Ces offres incitent à boire davantage d'alcool pour le même prix. L'organisation demande que la bière et le vin ne puissent pas être vendus à des prix réduits, comme c'est le cas des spiritueux.

AP/KEYSTONE

## PERFORMANCES

### Le palmarès des universités

Le classement 2010 des universités réalisé par l'Université des communications de Shanghai place toujours les établissements américains largement en tête. L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) décroche la 23<sup>e</sup> place, selon ce top 500 diffusé hier par le site internet des «Echos». Parmi les 100 premières, figurent également les universités de Zurich et de Bâle qui occupent respectivement les 51<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> rangs. Comme l'an dernier, les Etats-Unis trustent 17 des 19 premières places. Diffusé depuis 2003, ce classement est aussi attendu que critiqué, notamment en Europe et en France, car les critères défavorisent les universités européennes. ATS

## MŒURS

### Une Iranienne condamnée à mort s'exprime à la télévision

Une Iranienne, dont la condamnation à mort par lapidation pour adultère a suscité l'indignation mondiale, a reconnu avoir été complice de l'assassinat de son mari, selon un document diffusé mercredi soir par la télévision d'Etat iranienne. Elle a admis avoir commis un adultère et qu'elle était complice du meurtre de son mari. Son avocat a pour sa part affirmé hier à un journal britannique que sa cliente avait été «frappée violemment et torturée» pour qu'elle accepte de reconnaître sa culpabilité à la télévision iranienne. Le cas de cette femme de 43 ans, mère de deux enfants, révélé au début juillet par son avocat qui s'est depuis réfugié en Norvège, a



suscité une vague d'indignations dans le monde. La justice iranienne a annoncé le 11 juillet qu'elle avait «suspendu pour des raisons humanitaires» le verdict confirmé en 2007 par la Cour d'appel. ATS/AFP/KEYSTONE